

## Offre d'emploi

N° 21084

24 août 2021 au 15 octobre 2021

### **PROFESSEURE-CHERCHEURE OU PROFESSEUR-CHERCHEUR SCIENCES SOCIALES – ÉTUDES AUTOCHTONES**

#### **CENTRE URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ / UMR INRS-UQAT**

#### **Poste menant à la permanence**

---

### **Sommaire de la fonction**

---

Dans le cadre de la création d'une [Unité mixte de recherche localisée au campus de Val-d'Or](#) de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), le Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS sollicite des candidatures pour combler un (1) poste de professeur-chercheur ou professeure-chercheure spécialisé.e en sciences sociales dans le domaine des études autochtones.

L'INRS est une université de recherche et de formation aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. Première au Canada pour son intensité en recherche (subventions par professeur.e), l'INRS rassemble 150 professeur.e.s et près de 800 étudiant.e.s et stagiaires postdoctoraux. Actives en recherche essentielle à l'avancement de la science au Québec et sur l'échiquier international, les équipes de recherche de l'INRS jouent un rôle clé dans le développement de solutions concrètes aux préoccupations de notre société.

L'[UMR INRS-UQAT](#) vise à consolider un leadership national et international en études autochtones. L'UMR est localisée au campus de Val-d'Or de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et a pour mandat de réaliser de la recherche multidisciplinaire et des enseignements aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

L'INRS souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi. L'INRS invite particulièrement les personnes autochtones, à poser leur candidature et encourage les candidats et candidates à s'identifier comme tel dans leur dossier afin que le comité de sélection puisse en tenir compte.

L'INRS demande également à ses comités de sélection de tenir compte des interruptions de carrière et des circonstances spéciales (tel que défini par le [CRSHC](#)), qui peuvent avoir nui au dossier des réalisations en recherche. Ainsi, les comités de sélection sont mieux en mesure d'évaluer avec justesse la productivité des candidatures. Les candidats et les candidates sont donc invités à expliciter ces interruptions ou circonstances spéciales dans leur lettre de présentation.

L'INRS encourage tous les candidats et candidates qualifié.e.s à postuler; la priorité sera toutefois accordée aux citoyens canadiens et aux citoyennes canadiennes ainsi qu'aux résidents et résidentes permanent.e.s.

### **Principales tâches et responsabilités**

---

Développer, dans le cadre du programme scientifique multidisciplinaire de [l'UMR INRS-UQAT](#) des activités de recherche novatrices sur des sujets de recherche en sciences sociales tels que :

- Âges de la vie ;
- Action politique et citoyennetés ;
- Action publique et communautaire ;
- Administration, gouvernance et autodétermination ;
- Arts et pratiques culturelles ;
- Éducation et transmission ;

- Étude des genres ;
- Justice ;
- Mieux-être et santé ;
- Revitalisation des langues autochtones ;
- Territoires, territorialités et paysages culturels ;
- Urbanités contemporaines.

Cette liste de thèmes n'est pas exhaustive.

- Assurer le financement de ses activités de recherche par le biais d'octrois externes provenant d'organismes publics et privés, ou en collaboration avec des partenaires autochtones;
- Participer à des activités de formation, notamment dans le cadre de programmes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles conjoints INRS-UQAT actuellement en développement et à l'encadrement d'étudiants et d'étudiantes et du personnel de recherche;
- Contribuer au rayonnement de l'INRS et de l'UQAT sur les plans national et international.

### **Exigences normales et habiletés particulières**

---

- Être titulaire d'un doctorat ou être sur le point de terminer sa thèse en sciences sociales ou sciences humaines ou toute autre discipline connexe;
- Selon l'avancement en carrière, détenir une productivité scientifique démontrant autonomie et originalité;
- Avoir de bonnes aptitudes pour la formation et l'encadrement d'étudiant.e.s de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, ainsi que du personnel de recherche dans les domaines relatifs aux études autochtones;
- Posséder une excellente capacité ou un potentiel à développer des projets de recherche d'envergure avec les Autochtones au Québec et ailleurs;
- Détenir une expérience de terrain en contexte autochtone;
- Démontrer des aptitudes pour la recherche, la recherche participative et la mobilisation des connaissances;
- Selon l'avancement en carrière, détenir des expériences de co-construction des connaissances avec les communautés et instances autochtones dans le respect des dispositions du chapitre 9 de l'énoncé de politique des trois Conseils (éthique de la recherche avec les êtres humains) et des principes directeurs de la recherche avec les Autochtones (CRSH);
- Démontrer des aptitudes à travailler en équipe et en réseau (national et international) ainsi que dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle en collaboration avec des représentant.e.s de divers organismes et nommément des organismes autochtones;
- Faire preuve d'autonomie et de créativité en recherche; selon l'avancement en carrière, démontrer sa capacité d'autofinancer ses recherches.

### **Langue de travail**

---

La langue du travail est le français. La connaissance de l'anglais ainsi que d'une troisième langue constituent un atout.

Les candidats et candidates pour qui le français n'est pas une langue usuelle sont fortement encouragés à soumettre leur candidature. Des ressources nécessaires seront mises à leur disposition afin de faciliter leur apprentissage de la langue française.

### Lieu de travail

---

[Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue](#)  
Val-d'Or (Québec) Canada

### Traitement

---

Selon la convention collective en vigueur à l'INRS.

### Comment postuler ?

---

L'INRS encourage les personnes candidates répondant aux exigences du poste, à postuler en ligne en incluant leur curriculum vitae complet, une copie de leurs trois plus importantes publications, un résumé de trois pages de leurs intérêts de recherche, un texte faisant état de leur expérience et de leur philosophie d'encadrement et d'enseignement ainsi que le nom et les coordonnées de trois répondants, via le site Web de l'INRS dans la section « Emplois » au plus tard le **15 octobre 2021**.

Dans l'éventualité où des documents complémentaires devraient être joints à votre candidature, et ce, seulement s'il s'agit d'un format impossible à télécharger, nous vous invitons à les faire parvenir à l'adresse suivante :

Direction  
**INRS - Centre Urbanisation Culture Société**  
385, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H2X 1E3

Ou à l'adresse de courriel suivante: [concours@ucs.inrs.ca](mailto:concours@ucs.inrs.ca)

Souscrivant à un Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE) et valorisant l'équité, la diversité et l'inclusion, l'INRS invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes en situation de handicap. Selon la Loi canadienne en matière d'emploi, la priorité sera donnée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.

Les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, et ce à toutes les étapes du processus de recrutement. Si vous prévoyez avoir besoin de mesures d'adaptation, ou pour toutes questions concernant l'équité, la diversité et l'inclusion à l'INRS, veuillez joindre, en toute confidentialité, le [edi@inrs.ca](mailto:edi@inrs.ca).

L'INRS demande également à ses comités de sélection de tenir compte des interruptions de carrière et des circonstances spéciales lors de l'évaluation des candidatures. Les personnes candidates sont donc invitées à indiquer la nature de ces interruptions ou circonstances spéciales dans leur lettre de présentation.

## ORIENTATIONS

### Définition de l'UMR

---

L'**Unité mixte de recherche INRS-UQAT en études autochtones** se situe au carrefour des savoirs scientifiques et des savoirs autochtones. Son action novatrice vise à transformer les modalités d'interaction et les dynamiques relationnelles entre le monde universitaire et le monde autochtone afin de mettre en valeur la contribution des Peuples autochtones au devenir des sociétés et au patrimoine culturel de l'humanité.

Dans la foulée des dispositions de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et en réponse aux appels à l'action de la Commission de Vérité et Réconciliation du Canada (CRVC), de ceux de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics : écoute, réconciliation, progrès (CERP) ainsi que de ceux de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA). L'UMR INRS-UQAT reconnaît pleinement que les Peuples autochtones détiennent des droits, dont celui à l'autodétermination, et s'engage résolument sur le chemin de la justice sociale et de la reconnaissance.

En créant cet espace de rapprochement intellectuel, interinstitutionnel et multidisciplinaire au sein duquel les voix et les savoirs autochtones peuvent s'exprimer et être entendus, l'**Unité mixte de recherche INRS-UQAT en études autochtones** mise sur l'apport des Autochtones à la formation, à la recherche universitaire et à la science, et met de l'avant des pratiques de recherche interactives, éthiques et socialement pertinentes avec les acteurs/actrices des Premières Nations et du Peuple Inuit de même qu'avec les instances autochtones qui œuvrent au Québec et dans ses différentes régions. En soutenant leurs initiatives de décolonisation, de reconstruction sociale et d'affirmation culturelle, identitaire et politique l'UMR INRS-UQAT construit l'arrimage entre formation avancée, production scientifique, défis sociétaux, défis environnementaux et défis territoriaux au regard des réalités et enjeux qui marquent les mondes autochtones.

L'**Unité mixte de recherche INRS-UQAT en études autochtones** regroupe des chercheurs/chercheuses universitaires, des intellectuels/intellectuelles et intervenants/intervenantes autochtones ainsi que des étudiants/étudiantes de tous les cycles d'études qui tous et toutes poursuivent une démarche d'actualisation et de renouvellement des pratiques de recherche, des apprentissages collectifs, des méthodologies participatives, des théories décoloniales et des connaissances scientifiques et autochtones. Vouée à la démocratisation des savoirs et de la science, l'UMR se caractérise par sa vision élargie du rôle moteur de la réciprocité et du partage dans l'avancement des connaissances, son mode de fonctionnement axé sur l'ouverture à des formes multiples de savoirs, sa mission mobilisatrice et inclusive et la qualité de ses collaborations à l'enseignement de l'innovation sociale et communautaire.

### Énoncé de mission

---

Transformer la science grâce aux apports des systèmes de savoirs autochtones et créer des écosystèmes sociaux d'apprentissage collaboratifs propices à la formation d'étudiants/étudiantes autochtones de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles dans les divers domaines des sciences sociales et des sciences humaines.

### Valeurs

---

La mission de l'**Unité mixte de recherche INRS-UQAT en études autochtones** s'inscrit dans les principes de la recherche autochtone tels que proposés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et se déploie en conformité avec l'Énoncé de politique des trois Conseils concernant l'éthique de la recherche avec des êtres humains, Chapitre 9 : La recherche visant les Premières Nations, les Inuits ou les Métis du Canada. Les protocoles de recherche autochtone seront également considérés. Les valeurs suivantes guident les réalisations de l'UMR.

- RESPECT. Le respect est basé sur la reconnaissance à part entière des savoirs et des expertises de chaque personne, qu'il s'agisse de savoirs scientifiques, de savoirs autochtones, de savoirs spirituels

ou de savoirs expérientiels.

- **ÉQUITÉ.** L'équité se manifeste dans l'importance de prendre en compte et de valoriser l'apport respectif de chaque personne à la production collective sous forme de documents de recherche, de recueils de textes, de conférences ou d'articles scientifiques.
- **PARTAGE.** Le partage souligne l'importance de mettre en commun ses expériences et ses expertises et de multiplier les occasions de rencontre, d'échange et d'apprentissage en créant les conditions propices à la prise de parole de chacun et chacune.
- **RÉCIPROCITÉ.** La réciprocité traduit l'appartenance à un projet collectif, dont les bénéfiques et retombées sont d'ordre collectif, ont un impact autant en milieu universitaire qu'en milieu autochtone et adoptent différentes formes écrites, orales ou artistiques.
- **CONFIANCE.** La confiance se vérifie dans l'adhésion à l'Unité mixte de recherche INRS/UQAT en études autochtones avec la volonté de préserver la qualité des relations et des liens établis à travers les activités et les initiatives mises en œuvre.

### La coconstruction des connaissances

---

La coconstruction des connaissances repose sur une logique de dialogue continu entre les chercheurs/chercheuses et les acteurs/actrices institutionnels. Elle vise l'approfondissement des connaissances afin de construire une société plus démocratique, plus équitable et plus juste. La coconstruction des connaissances est essentiellement une démarche collective qui reconnaît la valeur et la pertinence des apports de tous et toutes à une meilleure compréhension des phénomènes qui nous entourent.

### Pratiques pédagogiques collaboratives

---

**L'Unité mixte de recherche INRS/UQAT en études autochtones** met de l'avant une pédagogie interactive et des pratiques d'enseignement collaboratives et réflexives. Les collaborations peuvent être ponctuelles dans le cas des cours obligatoires; elles constituent cependant la formule de base dans le cas des ateliers de spécialisation.